

Appel à projets MSCA Staff Exchanges 2022

Objectifs

Les échanges de personnel MSCA (Staff Exchanges) encouragent une collaboration internationale, intersectorielle et interdisciplinaire innovante dans le domaine de la recherche et de l'innovation par l'échange de personnel et le partage de connaissances et d'idées à toutes les étapes de la chaîne d'innovation. Le programme favorise une culture partagée de la recherche et de l'innovation qui accueille et récompense la créativité et l'esprit d'entreprise et aide à transformer les idées en produits, services ou processus innovants. Il est ouvert aux personnels de recherche, techniques, administratifs et d'encadrement soutenant les activités de R&I.

Durée : Les projets sont financés jusqu'à un maximum de **48 mois**. Cependant, chaque détachement de personnel dure **de 1 à 12 mois**, avec une possibilité d'ajouter plusieurs courtes périodes de détachement.

Porteur(s) : Centre de Recherche Entreprise Haute Ecole

Un webinaire sur l'appel à projets est organisé par les différents NCP belges le 21 octobre matin.

Pour le programme et inscriptions, veuillez visiter la page suivante: <https://www.horizon-europe-info-sessions.be/event/msca-staff-exchanges-2022-call-webinar/>

L'appel à projets est disponible [ICI](#)

Conditions d'éligibilité

Chercheurs à n'importe quel stade de leur carrière, des doctorants aux chercheurs postdoctoraux, ainsi que du personnel administratif, technique ou de direction impliqué dans des activités de recherche et d'innovation à condition:

- qu'ils soient engagés dans, ou liés à, des activités de recherche et d'innovation dans leur organisation d'envoi pendant au moins un mois avant le détachement
- qu'ils retournent dans leur organisation d'envoi après le détachement, pour transmettre leurs connaissances et favoriser la collaboration.

Les échanges de personnel entre les organisations des États membres de l'UE ou des pays associés à Horizon Europe doivent se faire entre différents secteurs (universitaires ou non universitaires), sauf s'ils sont interdisciplinaires. Pour les partenariats avec des pays tiers non associés, les échanges au sein d'un même secteur et d'une même discipline sont autorisés.

Budget

Le personnel détaché continue d'être rémunéré par son organisation d'origine et en plus reçoit:

- une indemnité complémentaire (pour les frais de déplacement, d'hébergement, de séjour), qui s'ajoute au salaire versé par leur organisation;
- une allocation pour besoins spéciaux, le cas échéant.

Bailleur de fonds

- **European Commission**

Critères de sélection

Les propositions seront évaluées par des experts sur la base des critères d'attribution «excellence», «impact» et «qualité et efficacité de la mise en œuvre».

Mots-clés

Horizon Europe Mobilité MSCA

Contact SynHERA

- Cristina BRANDINI (brandini.c@synhera.be)